SISTERON-JOURNAL

POLITIQUE — COMMERCIAL — LITTÉRAIRE-SPORTIF — ET D'ANNONCES JUDICIAIRES

Administration - Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur : Marcel LIEUTIER

Abonnement : 1 an : 450 francs
C. C. P. PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Paraît le Samedi — Le Numéro : 10 francs

61me Année — Nouvelle Série — No 539

SAMEDI 2 JUIN 1956

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 65 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Chronique Electorale

Les élections municipales complémentaires se sont déroulées dimanche dernier dans le calme.

Un seul candidat est élu. C'est M. Joseph Charvet, Directeur de la Papeterie du Jabron, Président local des Combattants Prisonniers de Guerre, de la Liste Républicaine d'Action Sociale et de Défense des Intérêts Locaux présentée par le Parti Socialiste.

Voici les résultats :

Inscrits 2.368. Votants 1.814. Suffrages exprimés 1.756. Blancs ou nuls 58. Majorité absolue 877.

Ont obtenu :

Liste Socialiste : Charvet 1.148 voix seul élu ; Lieutier 766 ; Turcan 760 ; Rolland 758.

Liste Communiste : Vrillac 520 ; Tarquin 521 ; Magen 478 ; Barrière 483.

Liste Indépendante : Bouchet 321 ; Mariotti 400 ; Castel 277 ; Clergues 277.

⁂

Demain dimanche, les électrices et électeurs seront appelés de nouveau aux urnes pour le scrutin de ballottage, à l'élection de trois membres. Deux listes restent en présence :

Liste Républicaine d'Action Sociale et de Défense des Intérêts Locaux présentée par le Parti Socialiste :

LIEUTIER Marcel, imprimeur-libraire
ROLLAND Félix, boucher-charcutier
TURCAN Emile, employé E.D.F.

Liste d'Union Républicaine pour la Défense des Intérêts de Sisteron :

MARIOTTI René, entrepreneur
MASSONNAT Antoine, tailleur
CLERGUES Georges, hôtelier.

Liste Républicaine d'Action Sociale et de Défense des Intérêts Locaux

Chères Concitoyennes et Concitoyens,

Le nombre imposant de suffrages qui s'est porté sur la Liste Républicaine d'Action Sociale et de Défense des Intérêts Locaux, et en particulier sur mon nom, est à la fois un témoignage de sympathie et de confiance qui m'honore.

J'y suis très sensible et vous en remercie cordialement.

Notre liste a réuni plus de 50 % des voix. Elle aurait été élue au scrutin de liste simple. Il vous reste à confirmer votre volonté librement exprimée Dimanche dernier. Je vous le demande avec toute l'insistance qui s'attache à la fidélité et à la simple honnêteté dont je me suis toujours efforcé de faire ma règle de vie.

En vous parlant ainsi, je proscris tout sectarisme, d'où qu'il vienne, avec la vision idéale d'une petite République Sisteronnaise digne du passé de notre beau Pays tourné vers l'avenir et dont la devise serait : **Liberté et Justice dans la Solidarité.**

Chères Concitoyennes et Concitoyens, vous saurez parachever votre vote ;

Vous voterez liste complète pour

LIEUTIER MARCEL
Imprimeur-Libraire
Ancien Prisonnier de Guerre

ROLLAND FÉLIX
Boucher - Charcutier

TURCAN EMILE
Employé E. D. F.
Ancien Prisonnier de Guerre

Nous vous disons encore une fois merci.

Pour les élus de la majorité :

FAUQUE Elie, 1er adjoint
CHAIX Edouard, 2e adjoint
BREMOND Fernand
CHAUTARD Armand
FABRE Jules
JOUVE Emile
JULIEN Fernand
MAFFREN Daniel
REYNAUD Arthur
RICHAUD Maurice
THELENE André

et la Section Socialiste.

CHARVET Joseph
Conseiller Municipal

Bureaux de vote

Les électeurs sont avisés que, comme Dimanche dernier, le scrutin sera ouvert de 8 h. à 18 h. sans interruption.

Les électeurs dont le numéro de la carte est compris entre 1 et 1.200 (inclus) font partie du 1er bureau et votent au 1er étage.

Ceux dont le numéro est compris entre 1.201 et 2.392 font partie du 2me bureau et votent au rez-de-chaussée.

Aux Electrices et Electeurs

La section locale du Parti Socialiste tient à les informer qu'elle n'a sollicité l'appui d'aucun parti... que comme au premier tour, elle a les mêmes candidats et le même programme auquel elle n'a rien à changer.

La Section du Parti Socialiste.

LETTRE OUVERTE
à mon ami Toine

Sisteron, le 31 Mai 1956

Cher Ami Antoine

Nous voici au dernier jour du mois des fleurs. Malgré les froids tardifs, les prés et les côteaux sont parés de fleurs et fleurettes multicolores. J'en ai fait des bouquets dont la grâce, peut-être un peu mièvre, ne le cède en rien, à mes yeux, à l'éclat plus superbe des grandes fleurs savamment cultivées.

Celles-ci ne sont pas à la portée de toutes les bourses, les autres sont à la portée de toutes les mains, même les plus modestes.

Ici, et dans la vallée de la Durance que j'ai parcourue, de Pertuis jusqu'à Gap, la végétation a moins souffert des très grands froids de Février-Mars que dans les Bouches-du-Rhône, le Var, et même les Alpes-Maritimes, où les oliviers, les pins et autres grands arbres, habituellement assez résistants, ont été roussis, comme brûlés par le gel.

Toutefois la fructification est un peu retardée et amoindrie. Les cerises commencent à peine à rougir.

Nous venons de passer quatre jours à Gap, qui se développe toujours et prend, de plus en plus, l'allure d'une grande ville de province.

Un des avantages de la circulation mécanique accélérée aura été de restituer et d'accroître, pour les petites villes et certains villages de montagne, le mouvement et la sensation de vie que l'émigration vers les grandes villes, en partie causée par la création des voies ferrées, leur avait fait perdre.

Gap et même Sisteron, pour les Marseillais et autres habitants des grandes villes, encore plus éloignées, paraissaient être au bout du monde. Il y a 50 ou 60 ans, il fallait près de 6 heures pour aller de Marseille à Sisteron, en chemin de fer.

On faisait le trajet dans des wagons assez mal suspendus qui, au moindre à-coup et à tous les arrêts, vous secouaient brutalement, comme est secouée la laitue dans le panier à salade.

On était dans des compartiments sans couloirs et sans W.-C. Les banquettes où mettre son séant étaient en bois dur

© VILLE DE SISTERON

pour qu'elles durent plus longtemps. Le résultat est que, au bout du voyage, on était rendu à destination, mais aussi rendu de fatigue, avec des jambes en bois offertes par l'ankylose, fruit d'une immobilisation trop prolongée sur les muscles moteurs.

Tous ces inconvénients raréfiaient les voyages touristiques aussi bien que les séjours au pays.

Maintenant de Marseille, avec une bonne voiture, en deux heures on est à Sisteron et en trois heures à Gap ; à moins qu'on arrive, en plus ou moins de temps, tout droit à l'Hôpital et même en Paradis. Mais ceci est une autre histoire !

A Gap j'ai revu, avec grand plaisir, la partie importante de ma famille qui s'y trouve installée, mais j'ai parcouru avec plaisir aussi, les artères principales, fort vivantes, mais aussi certaines petites rues, fort anciennes, où l'on voit encore des restes assez bien conservés des hôtels particuliers des bourgeois et nobles d'autrefois.

Près de la belle Cathédrale, je suis allé revoir le jardin de M. le Trésorier Payeur Général. Ce haut fonctionnaire est amoureux des tulipes, peut-être a-t-il une ascendance hollandaise. Voilà plusieurs années que j'admire, dans son jardin, des corbeilles et plates-bandes ornées uniquement de superbes tulipes de toutes les couleurs, dont certaines dûes sans doute, à de savants croisements, constituent, aux yeux des connaisseurs, de véritables objets d'art.

Mon cher Toine, je reviens toujours enchanté de mes voyages chez les Gapençais.

Sisteron, route nationale de grand trafic est, sur sa grande artère, souvent plus animée que Gap, mais je languis de voir, si possible, les grandes destructions causées par la guerre réparées, afin que sa Municipalité puisse songer à quelques embellissements qui pourraient lui permettre de rivaliser, en joliesse, avec sa grande voisine dominée par Charence et par le Col Bayard.

Mon cher Ami, je suis rentré à Sisteron pour apprendre, avec grande peine, le décès de notre regrettée concitoyenne Madame Massot-Devèze.

Malade depuis quelques mois, elle semblait devoir demeurer encore, la Providence en a décidé autrement. C'est, moralement surtout, une grande perte pour notre petite Cité dont elle fut, pendant de nombreuses années, une savante et dynamique animatrice.

Je t'en parlai, il y a moins d'un mois, à l'occasion de la mort de notre maire Emile Paret. Je rappelai que nous étions venus au monde, dans la même chambre, à 3 ans de distance. Le jeune garçon cédant d'abord la place à la demoiselle, comme il se devait. Nous étions en quelque sorte, plus que concitoyens. Cette circonstance m'avait fait lui garder toujours un souvenir affectueux. Par la suite, la valeur intellectuelle et morale qu'elle avait acquise m'avait fait lui accorder ma parfaite considération.

Peu de temps avant la guerre, alors que j'avais l'honneur d'être Président des « Enfants des Basses-Alpes » à Marseille, j'avais obtenu, de son amitié, qu'elle vienne, aux côtés du Sénateur Pierre de Courtois, présider un de nos banquets annuels. Avant le repas elle avait bien voulu faire pour tous nos sociétaires, dans la grande salle de l'ancienne Faculté des Sciences, Allées Gambetta, une grande conférence sur les Basses-Alpes en général et sur Sisteron en particulier.

Cette conférence, dans laquelle elle avait mis, outre son grand savoir, son grand amour pour son petit pays, eut un grand succès. La guerre éclatant peu de temps après, nous empêcha d'entendre à nouveau notre compatriote et grande amie.

Voilà, mon cher Antoine, un nouveau deuil pour notre Cité, une nouvelle tristesse pour ses amis.

A notre âge les morts vont vite. Depuis la guerre, c'est-à-dire depuis 16 ans, que de trous dans nos amitiés ! Moi j'ai l'espoir de revoir tous ces grands amis disparus !

L'homme ne peut pas mourir tout entier !

Ainsi que je te l'avais annoncé, nous avons eu, Dimanche, des élections complémentaires pour la Municipalité. Quatre postes à pourvoir. Etant donné la présence de trois listes concurrentes, il y aura de nouvelles élections Dimanche prochain.

Sur les quatre postes à pourvoir, un seul élu au 1er tour : M. Charvet, Directeur de la Fabrique de papier du Jabron, président de l'Association des Prisonniers et évadés de guerre. M. Charvet, homme fort aimable, et dévoué pour ses camarades de guerre, est un industriel et administrateur avisé ; il rendra je le crois, de réels services à notre ville. Aussi a-t-il obtenu, malgré les trois listes, un grand succès d'estime.

Ses colistiers qui ont obtenu un nombre de voix distançant notablement tous les autres candidats, sont de braves gens que je connais fort bien, surtout le Directeur de mon vieux *Sisteron-Journal* qui a déjà fait partie de la municipalité. Je les verrai avec plaisir augmenter la majorité qui leur a été accordée.

Je crois qu'ils seraient tous trois de bons artisans pour la prospérité de notre Sisteron, qui a besoin de toutes les bonnes volontés conscientes et désintéressées pour remonter la pente au bas de laquelle la guerre l'a plongée et rattraper beaucoup de temps perdu.

La politique nationale et internationale n'est toujours pas réjouissante, mais j'aurais beaucoup trop à t'en dire, cher Toine, nous en reparlerons dans ma prochaine lettre.

Ton vieil ami t'envoie ses pensées affectueuses. N'oublie pas le cher cousin Ugène.

Louis SIGNORET.

Madame MASSOT-DEVÈZE n'est plus

La fatalité s'acharne sur notre ville. Il y a à peine quelques jours nous assistions aux grandioses obsèques de M. Paret, maire de Sisteron, aujourd'hui nous voyons encore disparaître une personnalité des plus marquantes de notre ville, Madame Henriette Massot-Devèze est décédée après une longue maladie dans sa propriété de l'Ermitage. Sa personnalité avantageusement connue à Sisteron et dans toute la région faisait d'elle une femme d'une grande activité qui honorait les lettres, les fonctions diverses qu'elle avait accepté et la Mutualité Sisteronnaise et Bas-Alpine.

Sisteronnaise de par sa naissance, appartenant à une vieille famille de chez nous, Mme Massot-Devèze aimait profondément son pays qu'elle voulait toujours voir plus beau ; elle consacrait tous ses instants au bon fonctionnement des œuvres dont elle avait la charge ; toujours sur la brèche, très érudit, très active, elle n'avait cesse de se dévouer pour ses compatriotes qu'elle estimait et qui le lui rendait bien. Les familiers connaissaient d'elle ses longues heures de travail qu'elle consacrait au service de ceux qui allaient solliciter son concours et son autorité dans toutes les affaires qui lui étaient soumises.

Nous nous souvenons encore qu'elle fut la créatrice des Fêtes Folkloriques en 1928 qui donnèrent naissance au Quadrille Sisteronnais danse par des plus de 50 ans sur le Cours du Collège.

Née en 1882, elle fit ses études dans nos établissements scolaires jusqu'à sa Licence en Droit, et en 1914, alors que notre Collège voyait partir les professeurs, elle offrit spontanément au gouvernement d'alors ses capacités et enseigna aux élèves de cet établissement pendant la guerre, en l'absence de son mari Louis Massot, alors mobilisé. Le gouvernement la récompensa en lui donnant les Palmes Académiques. Plus tard ce fut la Légion d'Honneur qui vint honorer sa personne et son dévouement à la chose publique, et quelques-uns parmi nous se rappellent encore la magnifique ovation qu'on lui fit lorsque M. Naegelen, député, épingla sur sa poitrine la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur devant une assistance composée de parents et de nombreux amis Sisteronnais et d'ailleurs.

Mettant à profit ses moments de loisir elle publia la biographie de la famille de M. De Laplane, auteur de « L'Histoire de Sisteron ».

Entre temps, à la Libération, elle fut par deux fois arrêtée par les Allemands qui la soupçonnait mais qui ne purent l'accuser de la moindre des choses ; au bombardement de Sisteron, le 15 Août 1944, elle eut la douleur de voir sa maison détruite et celle de ses compatriotes qui la nommèrent à l'unanimité Présidente de leur Syndicat de Sinistrés, chacun de nous connait son dévouement à la cause, ses nombreuses interventions sur scène avec les dirigeants de l'Urbanisme.

Excellente mutualiste, la grande Mutualité départementale la plaça à la tête de l'Union des Sociétés de Secours Mutuels, poste qu'elle occupa pendant de nombreuses années, ainsi qu'à la direction de la Section de la Caisse Chirurgicale où elle fit preuve de toutes ses connaissances sociales.

L'âge venant, Madame Massot-Devèze se retira chez elle, mais n'en resta pas moins à la disposition de ceux qui, nombreux toujours sollicitaient encore son précieux concours.

La mort est venue mettre fin à une carrière bien remplie au service de ses concitoyens.

Ses obsèques ont eu lieu hier Vendredi au milieu d'une nombreuse assistance. Nous en publierons le compte rendu dans notre prochain numéro.

En cette pénible circonstance « Sisteron-Journal » adresse aux parents de la défunte ses vives condoléances.

M. L.

***

A la suite du décès de Mme Massot-Devèze, le Préfet des Basses-Alpes vient d'adresser à la Mairie le télégramme suivant :

« Apprenant avec une grande peine le « décès de Madame Massot-Devèze, je « vous prie de bien vouloir transmettre « à sa famille, à la commission administrative de l'Hôpital-Hospice de Sisteron, à l'Association des Sinistrés, « ainsi qu'aux divers groupements et sociétés dont elle était l'animatrice, mes « sentiments de condoléances et de profonde sympathie ».

A. BRUN
Agent Régional — SISTERON

Directeur - Gérant : Marcel LIEUTIER
Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

Collège de Sisteron

L'examen d'entrée en 6me se déroulera le Jeudi 14 Juin. L'appel se fera à 8 h. 40 très précises dans la cour principale (entrée sur le chemin du Fort).

L'examen d'entrée en 5me aura lieu le Samedi 29 Juin. Les dossiers des candidats seront reçus jusqu'au 27 Juin dernier délai. Ils doivent comprendre :

1°) Un bulletin de naissance.
2°) Un certificat de vaccination antivariolique daté et portant le résultat.
3°) Un certificat de vaccination DTT AB avec les dates de rappel.
4°) Un certificat médical.
5°) Un certificat scolaire portant les notes de l'année et signé du chef d'établissement.

Les titulaires du C.E.P. sont dispensés de l'examen.

Etant donné le nombre restreint de places disponibles, la Directrice invite les parents désireux d'inscrire leur enfant au Collège de lui faire parvenir une demande dans les plus brefs délais.

TAXI MOURIÈS

AMBULANCE CHAUFFEE

VOYAGES TOUTES DISTANCES
de jour et de nuit

Tél. : jour 37 et 150 — Nuit 37

Loterie Nationale

Michel RULLAND Fils tient à votre disposition les Billets entiers et Dixièmes de la Tranche Spéciale du Grand Prix de Paris. Tirage le 23 Juin 1956.

TRANSPORTS A LA DEMANDE

Service Régulier

Sisteron - Marseille

et vice-versa (4 jours par semaine)

ALLEGRE Raoul
24, rue Saunerie, SISTERON — Tél 238

PELLEGRIN René
Les Combes et 65 rue Droite SISTERON
Tél 255

PELLEGRIN : Mardi et Jeudi

ALLEGRE : Mercredii et Vendredi

Dépôts à Marseille :

« Petit Versailles » 13, rue Nationale Téléphone Col. 78.59.

« La Cloche d'Or » 69, avenue Camille Pelletan — Téléphone Nat. 47.93.

Départ de Marseille à 16 heures.

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Nous vous renouvelons notre appel du premier tour

VOTEZ pour la liste Républicaine d'Action Sociale et de Défense des Intérêts Locaux

VOTEZ pour

LIEUTIER MARCEL

ROLLAND FÉLIX

TURCAN EMILE

Pas de panachage ! Pas d'abstentions !

VOTER POUR EUX C'EST VOTER POUR NOUS

Pour les élus de la majorité :

FAUQUE Elie, 1er adjoint
CHAIX Edouard, 2me adjoint

BREMOND Fernand
CHARVET Joseph
CHAUTARD Armand
FABRE Jules
JOUVE Emile
JULIEN Fernand
MAFFREN Daniel
REYNAUD Arthur
RICHAUD Maurice
THELENE André

© VILLE DE SISTERON

La Fête des Mères

Malgré la journée électorale, la Fête des Mères a obtenu un franc et légitime succès.

La « Famille Sisteronnaise », société locale qui se penche, comme son nom l'indique, plus spécialement sur la famille, avait organisé à l'occasion de la Fête des Mères, un défilé costumé pour enfants, qui se tenait sur le Cours de la Caisse d'Epargne, à l'ombre des grands platanes.

De nombreuses mamans, heureuses d'avoir été gâtées dans la matinée de cette journée par des marques différentes et combien plus belles les unes que les autres, avaient costumé et présenté leurs enfants en sujets variés, devant un jury et un nombreux public.

Après avoir défilé plusieurs fois, tous les enfants furent réunis dans un grand goûter fraternel et de nombreux jeux tenaient tout ce petit monde dans une ambiance de gaieté et l'on peut dire que cette journée de la Fête des Mères a fait la joie des grands et des petits.

Voici le palmarès du Corso :

Hors concours : Peter Pan.

1er grand prix : Couple 1900.

1er prix : Médecins et Infirmiers.

Classement individuel :

1 Sisteronnaises et Guadeloupéennes ; 2 ex-œquo Turcs et Croate ; 3 Coquelicot et Pétunias ; 4 Arlequin ; 5 Pinocchio ; 6 Marmitton ; 7 Poussin ; 8 Jardinier Breton ; 9 Coureur cycliste.

***

Et à 21 heures, à la Citadelle, l'artificier local bien connu a tiré un superbe feu qui a émerveillé une foule de spectateurs.

A 23 heures, sur la Place de la Mairie, un Grand Bal Public animé par Allégria-Jazz, a terminé cette journée de la Fête des Mères.

***

Les manifestations organisées par la « Famille Sisteronnaise » lors de la Fête des Mères, ont eu un réel succès dont la presse s'est déjà fait l'écho. Nous remercions donc la population Sisteronnaise d'avoir bien voulu nous amener leurs enfants.

Nous voulons souligner que cette Fête n'a pu avoir lieu qu'avec l'aide de la Municipalité qui accordait son haut patronage, et le Comité des Fêtes qui nous a apporté un soutien actif dans l'organisation matérielle et nous a aidé à primer le Corso enfantin.

Nous remercions donc la Municipalité et spécialement M. Fauque, 1er adjoint qui, malgré de lourdes charges électorales, a tenu à être quelques instants parmi nous, ainsi que le Comité des Fêtes.

Nous exprimons également notre gratitude à MM. Trémelat et Julien, infatigables meneurs de jeu, à tous ceux qui, membres de notre association ou non, ont participé à cette journée et à sa préparation

C'est grâce à toutes ces bonnes volontés qu'a pu se réaliser le programme élaboré par le Comité local de la Fête des Mères et que la « Famille Sisteronnaise » était chargée de mener à bonne fin.

Notre reconnaissance va également aux jeunes quêteurs et quêteuses qui ont justifié la confiance mise en eux dans la distribution des fleurettes et de la notice expliquant le but de la quête.

Parents, si cette fête vous a paru réussie, ou tout au moins si vous avez apprécié l'effort fait par ses organisateurs, manifestez-le en adhérant en masse à la « Famille Sisteronnaise » association créée pour vous aider à résoudre vos problèmes familiaux, à défendre les droits de la famille, tant sur le plan local que sur le plan national.

Qui veut vêtement qui dure
S'habille sur mesure

Pierre MÉNARDO

Tailleur Hommes et Dames

54, Rue Droite — SISTERON

Draperies françaises et anglaises

Variétés-Cinéma

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée

le beau film du Commandant Cousteau et de Louis Malle

LE MONDE DU SILENCE

en couleurs naturelles

Palme d'Or du Festival de Cannes 1956

La semaine prochaine

LES PREMIERS OUTRAGES

chez Marceau SCALA

Rue de Provence — SISTERON

A vendre

Camionnette 850 kgs, 203, bâchée, très bon état. S'adresser à M. TRUCHET, Les Bons-Enfants.

TAXI MARGAILLAN

s'adresser

12, rue de Provence

Téléphone 194

On demande

Deux Chauffeurs ou personne pouvant ou voulant le devenir. S'inscrire au bureau du journal.

ELECTRICITE GENERALE

A. LATIL

27, rue Droite — SISTERON

Magasin de Vente
et d'Exposition

Grand Choix de LUSTRERIE
T. S. F.

Agent ELECTROLUX
Appareils Frigorifiques
Aspirateurs Cireuses

Facilités de Paiement

DEPANNAGE
de tous Appareils Ménagers
et Radio toutes marques

Installation Force et Lumière
Moteurs et Pompes Electriques
Electro-Clôtures

Devis gratuit — Nous consulter

LE MONDE DU SILENCE

Les Variétés nous offrent, cette semaine, un régal avec le reportage sous-marin français en couleurs eastmancolor réalisé par le commandant Cousteau, « Le Monde du Silence », qui a obtenu la plus haute consécration au récent festival de Cannes.

A la suite du commandant Cousteau, de ses plongeurs, et de l'équipage de « La Calypso » nous allons à la découverte d'un merveilleux monde sous-marin, découverte de la faune, de la flore, des épaves mêlées à la vie du bateau, des hommes foulant cet univers presque inexploré. C'est un enchantement d'un bout à l'autre et, naturellement, les mots de féérie, de charme, d'admirable beauté, viennent à l'esprit. Ajoutons à celà la splendeur des images, l'harmonie heureuse des couleurs, l'intelligence et l'honnête probité des réalisateurs, la facilité apparente des prises de vues, qui ont cependant nécessité un travail considérable, et on comprendra mieux la juste décision du jury international de Cannes, à propos d'une œuvre d'art cinématographique dont la réussite fait honneur à notre pays.

« Le Monde du Silence » plus qu'un documentaire, est un véritable document mais un document d'une qualité rarement atteinte où l'originalité de la matière s'allie à l'élégance de la réalisation.

Vraiment, ce film captivant constitue une réussite étonnante et complète, qui ne lasse pas, et même dont la fin semble arriver trop vite, après cependant une heure et demie de projection.

Signalons que ce film a nécessité le triage de 25.000 mètres de pellicule, dont on n'en a gardé que 8.000 mètres pour finalement aboutir aux 2.500 mètres du montage final. « Le monde du Silence » est un grand chef d'œuvre français.

Le Spectateur.

LA MACHINE A LAVER

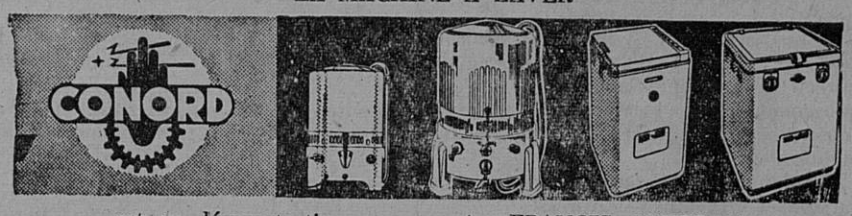

est en démonstration au magasin FRANCIS JOURDAN

11, Avenue des Arcades (près du Rex) — SISTERON — Téléphone 8

Première Communion

La cérémonie de la Première Communion sera célébrée demain Dimanche 3 Juin, en l'Eglise-Cathédrale.

La Confirmation aura lieu le Dimanche 17 Juin.

Agence L'ABEILLE

ALIBERT

Rue de Provence — SISTERON

Assurances de toute nature

Crédit Automobile

Scooters Motocyclettes

Neuf et Occasion

aux conditions les meilleures

Félicitations

Nous adressons toutes nos félicitations au jeune Corriol Aimé qui a trouvé une certaine somme d'argent et s'est empressé de la rapporter à la Mairie où elle peut être réclamée.

Bureau de Bienfaisance

Distribution des Bons au Secrétariat de la Mairie Samedi 2 et Lundi 4 Juin.

Changement d'adresse

Monsieur BERNARD Pascal informe sa clientèle que son magasin de Graines Potagères et Fleurs Naturelles est transféré Place du Marché.

TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE REMAILLAGE

Mme Margaillan

12, rue de Provence, SISTERON

Téléphone 194

W. VIGNET

Rue de Provence

SISTERON

SOUSCRIVEZ A L'EMPRUNT DU PROGRÈS

BONS D'ÉQUIPEMENT

INDUSTRIEL ET AGRICOLE

AMORTISSABLES EN 15 TRANCHES ANNUELLES

ÉMISSION	*REMBOURSEMENT*
10.000 Frs	10.500 Frs

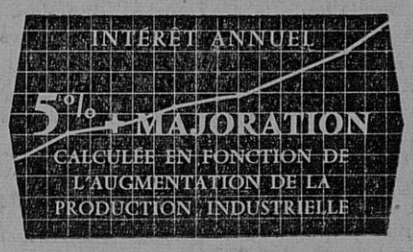

ON SOUSCRIT PARTOUT

BANQUES, BUREAUX DE POSTE, COMPTABLES DU TRÉSOR

A

Aux Meubles Sisteronnais

ancienne Maison BOURGEON — DOUSSOULIN, fabricant, succes.

57, Rue Droite, SISTERON — Téléphone 93

VOYEZ NOTRE EXPOSITION DE MEUBLES

Grand choix de CHAMBRE A COUCHER, SALLE A MANGER, tous styles
GUERIDON, TRAVAILLEUSE, PORTE-POTICHE, etc...

N'HESITEZ PAS... voyez notre EXPOSITION DE MEUBLES

N'OUBLIEZ PAS... la seule Maison pour bien vous servir

Prix — Qualité imbattable — Grande facilité de Paiement

Toujours à la bonne adresse : 57, rue Droite, SISTERON

La Maison Marceau BLANC

Bois et Charbons Dépôt de Desmarais Frères

Les 4 Coins — SISTERON

informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

© VILLE DE SISTERON

Habitat Rural

1) Le Service du Génie Rural (Maison de l'Agriculture à Digne) fait office de bureau de renseignements pour tout ce qui concerne les locaux d'habitation à construire ou améliorer (Habitat Rural). mentionner :

La demande de renseignements doit
Nom et Prénoms — Adresse
Agriculteur — Artisan rural — Autre activité.
Nature des travaux
Dépense approximative
Superficie du logement intéressé.

2) La subvension d'Habitat Rural au taux de 50 °/° avec plafond de 200.000 francs allouée par le Génie Rural est réservée par priorité dans l'ordre :

Logement familles de 4 enfants au moins dans l'exploitation.
Logement d'ouvriers agricoles.
Logement de jeunes ménages qui s'installent sur l'exploitation en dehors des parents.

3) La prime à l'amélioration de l'Habitat Rural, à raison de 400 frs le mq et 4 °/° de la dépense, chaque année pendant 15 ans, est allouée par le Service de la Reconstruction à Digne, à tout propriétaire, agriculteur, artisan rural ou non dans les communes rurales et aux seuls agriculteurs et artisans ruraux dans les communes urbaines. Plafond de 44.000 francs par an correspondant à un logement de 110 mq et une dépense de 1.100.000 frs au moins.

4) Cette prime peut se conjuguer avec un prêt du Crédit Agricole à moyen terme (max. 15 ans) taux d'intérêt et d'amortissement 10 °/° en chiffre rond.

5) Cette prime est plus avantageuse que la subvention de 200.000 frs pour tout logement supérieur à 50 mq et toute dépense supérieure à 500.000 frs. En effet la prime est alors de 2.000 frs au moins et permet de payer l'annuité d'un prêt à moyen terme du Crédit Agricole de 200.000 frs au moins. Donc le bénéficiaire peut emprunter les 200.000 frs sans qu'il lui en coûte un centime pour le remboursement. Il a le même avantage que s'il recevait la subvention de 200.000 frs du Génie Rural, avec la différence que la prime est allouée immédiatement alors que la subvention risque d'attendre plusieurs années.

C'est pourquoi il paraîtrait préférable en pareil cas de demander la prime au Service de la Reconstruction, plutôt que la subvention du Génie Rural.

6) En orientant ainsi les améliorations de locaux d'habitation vers la prime de préférence à la subvention, dans tous les cas où la prime dépasse 20.000 frs, le Service du Génie Rural peut espérer qu'il lui restera quelque crédit pour subventionner les logements d'animaux ainsi que fumières et fosses à purin.

ETAT-CIVIL

du 25 au 31 Mai 1956

Naissances : Gilbert Jean-Claude Pierre Fassino, avenue de la Libération. — Eric Pierre Darve, avenue de la Libération.

Publications de Mariages : André Elie Joseph Girieud, garagiste, domicilié à Colmars (B.-Alpes) et Simone Monique Denise Berthe Martel, employée des P. T.T., domiciliée à Sisteron. — Michel Yves Emile Elie Dol, charpentier, domicilié à Thèze, et Liliane Léone Renée Ricavy, employée de commerce, domiciliée à Sisteron.

Décès : Léonie Victorine Imbert, veuve Recher, 77 ans, avenue de la Libération. — Henriette Isabelle Marie Honorée Devèze, veuve Massot, 74 ans, avenue de la gare. — Emile Eloi Richaud 65 ans, avenue de la Libération.

Concours de Boules

Les deux concours organisés le Dimanche 27 Mai par la « Boule Sisteronnaise » avec les patronages de la Municipalité, du Provençal et de Ricard (le vainqueur de la soif) se sont déroulés normalement, malgré un temps incertain et ont obtenu un grand succès.

Ils avaient attiré un grand nombre d'équipes tant Sisteronnaises que régionales. En effet, Digne, Manosque, Château-Arnoux, L'Escale, Volonne, Laragne, Saint-Auban, Noyers-sur-Jabron, La Motte-du-Caire, avaient délégué d'excellents joueurs dont certains se sont particulièrement distingués.

Voici les résultats :

Concours au Jeu Provençal doté de 50.000 francs de prix, 23 équipes, terrain du Pré de Foire.

1/4 de finales : Brun gagne Eyssautier (Noyers) 13 à 7 ; Combes frères (Château-Arnoux gagne Chastillon 15 à 3 ; Ailhaud gagne Bonnet 13 à 3 ; Giafferi gagne Pellier 13 à 8.

1/2 finales : Combes gagne Ailhaud 13 à 10 ; Brun gagne Giafferi 13 à 5.

Sans vouloir diminuer le mérite de l'équipe Brun qui d'ailleurs remporta de haute lutte le 1er prix, nous devons signaler le mérite de l'équipe Meyssonnier, excellent tireur, les bons pointeurs Giafferi et le populaire, modeste, mais efficace Sivan, qui tous, firent mieux que de se défendre au cours de cette compétition.

Finale : Brun Alexis, Bernard Maurice Finette Auguste (Sisteron) gagnent Combes Frères et Maurel (Château-Arnoux) par 13 à 8.

1/2 finales et finale se déroulèrent à la lueur des lampadaires et ne se terminèrent que vers 1 h. 30 du matin. Belles parties qui furent suivies par de nombreux spectateurs qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements à tous ces bons joueurs.

Le 5me prix (pendulettes) fut attribué à l'équipe Eyssautier, de Noyers, et le 6me prix (breloques) à l'équipe Chastillon, de Sisteron.

L'après-midi Concours de Pétanque 5.000 francs de prix plus les 3/4 des mises. Terrains Cours Melchior-Donnet et Val Gelé. 36 équipes.

1/2 Finales : Burle gagne Mayol 13 à 8. Impair équipe Travail.

Finette : Burle, Chevaly, Coudoulet (Sisteron) gagnent Travail, Don, François (Laragne) 13 à 12.

Encore une fois les Sisteronnais se sont distingués et ont droit à toutes nos félicitations.

***

Demain Dimanche 3 Juin, Concours de Boules à Pétanque et à la mêlée, par équipes de 3 joueurs et spécialement réservé aux sociétaires.

5.000 francs de prix plus les 3/4 des mises. Inscriptions au Bar Léon à partir de 14 heures. Lancement du but à 15 heures.

Dernier délai pour les demandes de licences, le 20 Juin.

Le Général De Gaulle

PUBLIE LA 2me PARTIE
DE SES MEMOIRES

Lire ce document historique dans
PARIS - MATCH

Au sommaire du même numéro : Valentin, l'homme-oiseau a perdu ses ailes ; Le drame de Palestro, la France blessée ; Mademoiselle de Gallard, la Marche Nuptiale.
Tirage de Paris-Match : 1.620.000 ex.

UN VETEMENT DE QUALITE
s'achète toujours chez

TOUT pour
l'Homme
la Femme
l'Enfant

Philip

Mme REYNAUD
62, Rue Droite

Voyez nos Collections de Printemps - Eté 1956

Vous économiserez de l' argent et vous serez mieux servis.

Réduction de 5 °/° aux familles nombreuses.

TEINTURERIE DEGRAISSAGE

APPAREILS MENAGERS MODERNES

CONCESSIONNAIRE « DIENER »

Francis JOURDAN
Avenue des Arcades B 3 — SISTERON

CHARBONS TOUTE PROVENANCE
Profitez des Prix d'Eté...
Passez vos commandes dès à présent chez
E. JOUVE
Avenue de la Libération, SISTERON — Téléphone 43
ou chez M. BARTHELEMY, Rue Saunerie

Charbon spécial pour feu continue et pour Poêle CINEY

CARMONOIX seul dépositaire pour la région

MANOSQUE ELECTRIC

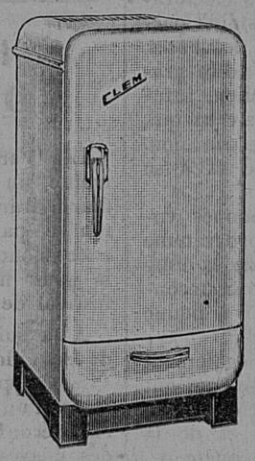

RADIO — TELEVISION
ELECTRICITE
APPAREILS MENAGERS
Dépannages - Installations
Démonstrations
Reprise — Vente à Crédit

Pré de Foire, B 3
SISTERON
Téléphone 270

ouvert tous les jours

8, Rue Saunerie
MANOSQUE
Téléphone 270

AUX MEUBLES BOUISSON
10, Rue Saunerie — SISTERON

Chambres à Coucher 47.000 frs
Armoires à Glaces 24.000 frs

MEUBLES GARANTIS VENTE A CREDIT

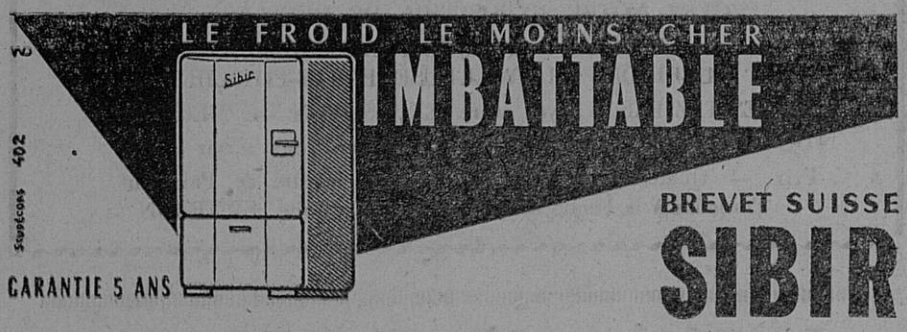

VENTE A CREDIT

RICHAUD Georges
Radio Diplômé
18, Place de la Mairie
SISTERON

Agent
Radiola, Schneider, Visseaux, Grammont
Postes Piles-Secteurs Pizon-Bros
Célard-Capte — Location Pick-Up
Postes occasion révisés

Literie des Arcades
SOMMIERS Métallique et Tapissier
LITS Métalliques
Dessus Lits, Edredons
Matelas à ressorts Matelas laine
Coutils Laines Crins etc
TOUT ce qui concerne la LITERIE

Paul DAVIN
14, Avenue des Arcades — SISTERON

L'ARONDE 1300 *DE LUXE*
ne coûte que **589.000 francs**
et les modalités de « précrédit » vous étonneront.
Vous versez ce que vous pouvez, et quand vous voulez, jusqu'à la livraison de la voiture. Et ces versements vous rapporteront 4 °/°.
Pour tous renseignements s'adresser au Concessionnaire SIMCA

A. BRUN
Garage du Dauphiné, SISTERON, Té. 26

© VILLE DE SISTERON